

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 22 janvier 2024
Portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsables du Pôle espace public et mobilités durables.
Mme Christine MAUCOURT, Directrice M. Christophe VÉRAU, Directeur M. Stéphane VÉRAU, Directeur et M. Sylvain ATTARD, Directeur à Limoges Métropole
N° 24028
ARTICLE 1er : Le présent arrêté émane l'article n°1463 du 25 décembre 2023.
ARTICLE 2 : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article 1, §22-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsables du Pôle espace public et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :
- Rapports d'analyse des offres des marchés publics du pôle espace public et mobilités durables.
- Tout document relatif à l'analyse et la sélection des candidatures des marchés du pôle espace public et mobilités durables.
- Tout bon de commande y compris sous le régime RÉGIE et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre comprise entre 2 000 € HT et 40 000 € HT du pôle espace public et mobilités durables.
- Ordres de mission (et tous les documents y rapportant) concernant les agents du pôle espace public et mobilités durables, limités aux déplacements au sein de la Région Nouvelle Aquitaine.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 1 Février 2024

 **ARR_SIGN_24818_MARIN.pdf**
(.pdf, 157,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**